

Enseignes installées
directement sur le sol

Demande d'autorisation de pose d'enseigne

Cadre réservé à la mairie

Dossier à compléter et à adresser en mairie de Valenciennes - BP 339 - 59304 Valenciennes cedex
ou à déposer au service Urbanisme

En cas d'installation de plusieurs enseignes scellées au sol ou installées directement sur le sol,
compléter les rubriques ci-après pour un dispositif et utiliser **un imprimé par dispositif**, pour les autres.

Renseignements concernant le demandeur

NOM, prénom : _____

Raison sociale : _____

Adresse du demandeur : _____

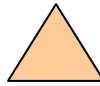
Adresse de l'immeuble sur lequel sera apposée l'enseigne : (si elle est différente de celle du demandeur)

Téléphone : _____

Renseignements concernant l'enseigne

Genre et forme (❖)

Enseigne scellée au sol



autre (préciser) _____

- lumineuse sous caisson plastique
- lumineuse en tube néon
- plaque
- autre (préciser) _____

Matériau utilisé :

Mât porte-drapeau

drapeau rigide (compléter les rubriques ci-dessus)

drapeau flottant

Texte :

Couleurs du fond _____

Couleurs des inscriptions _____

Longueur _____ Hauteur _____ Epaisseur _____

Autres dimensions ou renseignements nécessaires à l'étude du dossier :

Dimensions du terrain sur lequel l'enseigne sera implantée :

Longueur _____ Largeur _____

Largeur du trottoir : _____

Distance du sol au bas de l'enseigne : _____

Un plan de masse reprenant le lieu d'implantation précis de l'enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol devra être fourni en même temps que les autres pièces désignées au verso.

Nom, adresse et téléphone de la société (entreprise ou autre) qui réalisera l'enseigne et/ou la mise en place :

Pièces à fournir :

- une photographie en couleur de la façade existante
- une photographie d'ensemble (façades voisines)
- un croquis coté de l'enseigne
- un plan de la façade projetée avec situation de l'enseigne
- l'accord, **écrit**, du propriétaire des locaux, *(le cas échéant, compléter l'imprimé ci-dessous)*
- un plan de situation
- un extrait du plan cadastral lorsque l'immeuble est situé dans le périmètre protégé d'un immeuble classé Monument Historique ou repris à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

N. B. : Ces pièces sont à fournir en deux exemplaires dans le cas d'une mise en place sur toute construction située dans le périmètre de protection des immeubles classés Monuments Historiques ou repris à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

AUTORISATION à faire remplir par
le propriétaire des locaux ou son représentant légal

Je, soussigné(e) _____
demeurant _____
propriétaire des locaux du _____
alloués à _____

autorise l'intéressé(e) à apposer ou à faire apposer l'enseigne désignée au recto : **(l'emplacement sera indiqué de façon bien précise)**

Fait à _____ le _____
Signature du propriétaire

Le demandeur s'engage à respecter toutes les indications qui lui seront données quant à cette installation.

A _____ le _____
signature du demandeur

Cadre réservé à la mairie

Dossier N°

reçu en mairie le _____

ou

déposé au service le _____

A. B. F. :

 OUI NON

Avis du service Urbanisme :